

Guyane Promo Santé

Association loi 1901 (JO du 24/11/07)

N° SIREN 501 219 034

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 13 décembre 2018

Ordre du jour :

- Approbation du procès-verbal de l'AG du 28 juin 2017
- Rapport moral du Président 2017
- Comptes 2017 et Rapport de gestion 2017
- Affectation du résultat des comptes 2017
- Rapport du commissaire aux comptes 2017
- Quitus au Président et au Trésorier
- Rapport d'activité 2017
- Budget 2018
- Orientations 2018
- Renouvellement du Conseil d'Administration
- Questions diverses

L'Assemblée Générale de Guyane Promo Santé s'est réunie le mardi 13 décembre 2018 de 09h55 à 12h40 dans les locaux de GPS à Cayenne.

Le président constate que **24 des 43 membres** avec voix délibératives sont présents ou représentés, le **quorum nécessaire (22)** à une délibération valable est donc atteint.

Invités présents :

- Accentys - Luc BELLYNCK
- Accentys - Mélanie LEBAS
- CACL - Johanna PAVIE
- DAAF - Philippe HERNANDEZ
- GPS - Jean-Luc BAUZA
- GPS - Léa BOURSE
- GPS - Fany ELESKI
- GPS - Christelle FOURESTIER
- GPS - Barbara GONTIER
- GPS - Sonia LANDAIS
- GPS - Priscilla THEBAUX
- GPS - Estelle TOURNADRE

Invitée excusée :

- GPS - Pascale SORIN
- GPS - Flozia MANDE

Personnes morales présentes :

1. ADER - Rachel MERLET
2. ASG - Aïssatou CHAMBAUD
3. CISTC - Ophélie PRIVAT
4. Entr'aides - Hervé BREDON
5. La Critic - Julien JOANNY et Audrey ALLEMAND
6. Mutualité française - Marie AUZ
7. Réseau Kikiwi - Lisa CANN
8. Tangram - Karine GROSS et Maria Soledad LORENTE
9. URPS Médecins - Dr Jacques BRETON

Personnes physiques présentes :

10. DELYON Pascale
11. DESIRE Anne
12. Catherine MALHERBE
13. REZKI François
14. SUZANON Joëlle

Procurations :

15. ADSSUK (à F.REZKI)
16. AGRRR (à Entr'Aides)
17. Atipa Autisme (à P. DELYON)
18. CRIJ (à J.SUZANON)
19. IDSanté (à Mutualité française)
20. Mama Bobi (à J.SUZANON)
21. Maskilili (à F. REZKI)
22. Réseau Périnat (à Réseau Kikiwi)
23. BROUSSE Paul (à A.DESIRE)
24. LOUISET Sandrine (à P.DELYON)

Membres excusés :

25. Planning Familial 973 (à !D Santé non valide)
26. AIDES (à F. REZKI non valide)
27. ASFMF (à AIDE non valide)

Le Président remercie les personnes présentes à cette Assemblée Générale ordinaire 2018.

1. Approbation du PV de la dernière AG

La dernière Assemblée Générale ordinaire s'est réunie le 28 juin 2017 à Cayenne.

Décision : le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2017 est approuvé à la majorité
(1 abstention)

2. Rapport moral 2017

Lecture est faite du rapport moral 2017 par le Président.

Décision : le rapport moral 2017 du président est approuvé à l'unanimité

3. Comptes 2017

Le rapport de gestion sur les comptes 2017 est présenté par S. LANDAIS, Responsable Administrative & Financière.

4. Affectation du résultat des comptes 2017

Le résultat des comptes 2017 s'élève à 105 364 €.

5. Rapport du commissaire aux comptes 2017

Le rapport du commissaire aux comptes 2017 est présenté par Monsieur BELLYNCK, commissaire aux comptes.

Décision : les comptes annuels 2017 sont approuvés à l'unanimité

Décision : le résultat des comptes annuels 2017 d'un montant de 105 364 € est affecté en report à nouveau des fonds associatifs à l'unanimité

6. Quitus au Président et au Trésorier

Décision : l'assemblée générale donne quitus au président et à la Trésorière pour l'exercice 2017 à l'unanimité

7. Rapport d'activité 2017

Le rapport d'activité 2017 est présenté par les chargés de projet.

Décision : le rapport d'activité 2017 est approuvé à l'unanimité

8. Budget 2018

Le budget prévisionnel 2018 est présenté par C. FOURESTIER, Responsable.

Décision : le budget prévisionnel 2018 est approuvé à l'unanimité/à la majorité

9. Orientations 2018

Lecture est faite des orientations 2018 par le président.

Décision : les orientations 2018 sont approuvées à l'unanimité

10. Election du Conseil d'Administration

Nombre de bulletins de votes : 18 (21 dont 3 bulletins nuls)

4 personnes morales candidates pour 9 sièges :

- ASG 18 voix
- DAAC 16 voix
- La Critic 16 voix
- Mama Bobi 14 voix

5 personnes physiques candidates pour 3 sièges :

- Madame Anne DESIRE 9 voix
- Madame Sandrine LOUISET 5 voix
- Madame Catherine MALHERBE 11 voix
- Monsieur François REZKI 14 voix
- Madame Joëlle SUZANON 13 voix

Conformément à l'article 7-2- 'Elections' du *Règlement Intérieur* « sont déclarés élus, les candidats ayant recueillis au premier tour 50% plus une voix des inscrits. »

Décision : la nouvelle composition du Conseil d'Administration est donc la suivante :

4 associations

- ASG
- DAAC
- La Critic
- Mama Bobi

3 personnes physiques

- Madame Catherine MALHERBE
- Monsieur François REZKI
- Madame Joëlle SUZANON

2 institutions membres de droit à voix consultative

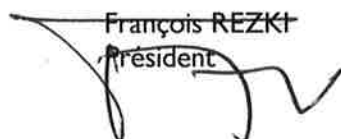
- Caisse Générale de Sécurité Sociale - CGSS
- Direction Territoriale de la Protection Judiciaire de la Jeunesse - DTPJJ

11. Questions diverses

La séance est levée à 12h40

Certifié sincère et exact le 04 janvier 2019

François REZKI
Président



Anne DESIRE
Trésorière

